



Secrétariat

ST/IC/1995/88
20 décembre 1995

CIRCULAIRE

Circulaire du Sous-Secrétaire général à la gestion des ressources humaines

Destinataires : Les fonctionnaires du Secrétariat

Objet : AFFECTATIONS ET PROMOTIONS DE FONCTIONNAIRES DE LA CATÉGORIE DES ADMINISTRATEURS ET FONCTIONNAIRES DE RANG SUPÉRIEUR

1. La présente circulaire a pour objet d'informer les fonctionnaires des recommandations qui, en matière d'affectations et de promotions, ont été formulées par les organes compétents et approuvées par le Secrétaire général.
2. Pour plus de transparence et afin de rendre manifeste l'amélioration de l'équilibre entre les fonctionnaires des deux sexes dans l'ensemble du Secrétariat, la liste des affectations et des promotions des fonctionnaires de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur est publiée tous les mois.
3. Afin de garantir à tous les fonctionnaires un traitement équitable, les promotions continueront de prendre effet conformément aux dispositions de l'instruction administrative ST/AI/390 relatives aux affectations et promotions, à savoir le premier du mois suivant la décision du Secrétaire général de promouvoir l'intéressé ou, à défaut, dès que le poste pour lequel ce dernier a été choisi devient vacant.
4. On trouvera en annexe la liste des affectations et promotions approuvées en novembre 1995.

Annexe

AFFECTATIONS ET PROMOTIONS

1er-30 novembre 1995

Nom	Sexe	Unité administrative		Classe
		De	À	
PROMOTIONS				
Aronson, Marie-Louise	F	DAM/OCSS	DAM/OCSS	P-4
Bauza-Mercere, Eduardo	M	DAM/OCSS	DAM/OCSS	P-4
Gavrioushkin, Alexander	M	ONUG	ONUG	P-4
Lestelle, Claude	M	DAM/OCSS	DAM/OCSS	P-4
Taukatch, Alexander	M	DPI	DPI	P-4
Ben-Yahmed, Jameleddine	M	DPI	DPI	P-5
Eckhard, Frédéric	M	DPI	DPKO	P-5
Kennedy, Kevin S.	M	DHA	DPI	P-5
Leys, Mireille	F	DAM/OPPBA	DAM/OPPBA	P-5
Hildebrand, Mark	M	UNCHS	UNCHS	D-2
Lee, Roy	M	OLA	OLA	D-2
Fodha, Hassen	M	DPI	DPI	D-2
AFFECTATION				
Uusitalo, Mauri ^a	M	UNTSO	ONUV	P-5
MUTATION				
Al-Mughairy, Lyutha	F	DPKO	DPI	D-1

^a Le Secrétaire général a approuvé l'affectation de ce fonctionnaire de la classe P-4 à un poste P-5.
